

DÉGRAISSANT SEC

NON CHLORÉ



- > **DÉGRAISSE EFFICACEMENT**
- > **SÈCHE INSTANTANÉMENT**
- > **SANS SOLVANT CHLORÉ, NI FLUORÉ**



INFORMATIONS LOGISTIQUES

UV	aérosol 400mL	fût 200L
Réf.	AE170400	A170200
EAN13	3 770 000 367 256	-
PCB	Colis de 12	Unité
PCB/Pal.	84 colis	2 fûts
Dim. boîtier mm.	65 x 195	58,5 x 58,5 x 91,5
Dim. PCB cm.	27,0 x 20,4 x 24,5	58,5 x 58,5 x 91,5
Poids net PCB	4,60 kg	178 kg
Poids brut PCB	5,80 kg	195 kg



CARACTÉRISTIQUES

Aspect base solvant
 Couleur incolore
 Densité $0,89 \pm 0,02$
 Composition solvants spécifiques
 Indice KB > 170
 Evaporation (Indice Ether) i.e. 3,9
 Réglementation (CE) n°1272/2008 CLP GHS02 / GHS07
 Stockage hors gel et forte chaleur
 Matériau emballage acier recyclable

APPLICATIONS

Solvant nettoyant dégraissant à évaporation rapide destiné à la préparation des surfaces, au dégraissage de pièces mécaniques, en industrie du décolletage, en imprimerie et plus généralement au nettoyage de tous types de taches sur supports métalliques.

AVANTAGES

- Solvant à très fort pouvoir dégraissant
- Taux d'évaporation très rapide
- Haute teneur en produits actifs

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- Pulvériser directement sur la surface ou la pièce à dégraisser
- Essuyer avec un chiffon doux ou une microfibre les pièces fortement souillées
- Attendre l'évaporation du solvant avant d'appliquer tout autre produit sur les surfaces ou pièces traitées

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit à usage professionnel, consulter la Fiche de Donnée de Sécurité disponible sur simple de demande.

Ne pas utiliser sur matériaux plastiques fragiles. Faire un essai préalable sur une partie cachée non visible du support pour vérifier la compatibilité du produit.

RÉGLEMENTATION

- Règlement CE 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances.
- Règlement CE 1272/2008 relatif à la classification et à l'emballage des substances et des mélanges
- Arrêté du 23 mars 2010 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosol.